



MUNICIPALITÉ DE BOTTENS

Bottens, le 12 septembre 2022

Au Conseil communal  
de et à  
1041 Bottens

## Préavis municipal n° 2022-07

*relatif à*

**la demande de crédit d'investissement pour l'achat d'un véhicule-pont électrique.**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,

### 1. Objet du préavis

---

Le présent préavis a pour objet de requérir auprès du Conseil une demande de crédit d'investissement pour l'acquisition d'un véhicule-pont pour l'employé communal.

### 2. Contexte

---

Le service de voirie de la commune est composé aujourd'hui d'un employé fixe à plein temps et de deux personnes payées à l'heure. Pour 2021, cela a représenté approximativement 1.52 EPT y compris les 0.18 EPT dédiés à la déchetterie. Le service a à disposition deux tracteurs de deux tailles différentes. Ils sont donc utilisés pour tous travaux de voirie sur la commune. Lorsque l'employé communal se déplace en dehors de la commune ou qu'il doit utiliser une remorque, il utilise alors son véhicule privé.

Si les deux tracteurs ont chacun leur utilité propre et adéquate, il se trouve également des situations pour lesquelles ils sont utilisés par défaut. Prenons ici un exemple pour chacun d'entre eux. Le John Deer est utilisé pour transporter l'eau d'arrosage pour les fleurs et plantes communales. Le Carraro est utilisé par l'employé communal pour se déplacer à travers la commune pour vider les poubelles.

Dans sa séance du 6 décembre 2021, le Conseil communal a voté le budget 2022 dans lequel figuraient CHF 35'000.- pour l'achat d'un véhicule-pont thermique. Ce montant comptait au nombre des CHF 44'000.- alloués au compte 3100.311 « Achat de mobilier, matériel, machines et véhicules » du chapitre Terrains.

### 3. Proposition

---

Convaincue de la nécessité de l'acquisition d'un véhicule-pont pour le service de voirie, la Municipalité a néanmoins fait évoluer sa position sur type de propulsion dudit véhicule. En effet, l'Exécutif a à cœur de choisir un véhicule électrique pour des raisons évidentes d'empreinte environnementale. Si le coût d'exploitation d'un tel véhicule est plus faible au

quotidien que celui de son homologue thermique, il en va autrement pour le prix d'achat. Aussi le montant voté par le Conseil communal n'est pas suffisant.

L'achat d'un véhicule électrique nécessitera l'installation d'une borne de recharge. Il est prévu d'installer cette dernière au local de l'employé communal.

#### 4. Aspects financiers

---

Véhicule		CHF	60'000.-
<i>Véhicule</i>	<i>CHF</i>	52'000.-	
<i>Pont</i>	<i>CHF</i>	14'000.-	
<i>Remise</i>	<i>CHF</i>	-12'000.-	
<i>Frais et taxes</i>	<i>CHF</i>	6'000.-	
Borne de recharge		CHF	2'000.-
<i>Borne et installation</i>	<i>CHF</i>	2'000.-	
Total		CHF	62'000.-

En cas d'acceptation du présent préavis, la Municipalité s'engage à limiter les dépenses du compte 3100.311 à CHF 9'000.- en lieu et place des CHF 44'000.- budgétés et le cas échéant à se présenter devant le Conseil communal avec un préavis relatif à une demande de dépassement de budget.

#### 5. Conclusion

---

Ceci exposé, la Municipalité vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux, de bien vouloir prendre la décision suivante :

##### **Le Conseil communal de Bottens**

- Vu le préavis municipal N° 2022-07 ;
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour ;
- Entendu les rapports de la Commission ad hoc et de la Commission des finances ;

**décide**

1. D'accorder à la Municipalité un crédit d'investissement pour l'achat d'un véhicule-pont électrique ;
2. D'engager une dépense d'investissement de CHF 62'000.- ;
3. D'utiliser prioritairement les liquidités de la commune, à défaut de recourir à l'emprunt bancaire ;
4. D'amortir cet investissement par le compte n° 3100.331 sur une période de 5 ans, la première fois l'année qui suivra l'achat du véhicule ;

Au nom de la Municipalité de Bottens

Le Syndic  Le Secrétaire 

L. Imoberdorf  N. Salis

The seal is circular with the text 'MUNICIPALITE DE BOTTENS' around the perimeter. In the center is a coat of arms featuring a shield with a cross, topped by a crown and flanked by two figures. Below the shield is a banner with the words 'LIBERTÉ PATRIE'.

Municipal responsable du dossier : Laurent Imoberdorf

